

Numero unique de document : CSST652019011

Date document : 13/02/2019

Direction de l'Inspection

Pôle INS BIO2

Personne en charge : Sébastien Emonet

Evolution de la réglementation sur les micro-organismes et toxines

Comité scientifique spécialisé temporaire

« Réglementation relative aux micro-organismes et toxines (MOT) : bactéries, toxines et virus inscrits sur la liste prévue à l'article L. 5139-1 du code de la santé publique » – CSST65

Séance du 19 février 2019 de 14h à 18h en salle **A012**

Proposition de programme

		Sujets abordés	Action
1.		Introduction	
1.1	10'	Accueil des membres	Pour information
1.2	10'	Présentations introductives et contextuelles (DI/DGS/SGDSN)	Pour information
1.3	15'	Rappel du principe et du fonctionnement d'un CSST	Pour information
1.4	20'	Présentation du document de cadrage et des questions posées aux membres	Pour information/discussion
2.		Dossiers thématiques	
2.1		Critères d'appartenance à la liste des MOT pour les bactéries	Pour discussion
2.2		Critères d'appartenance à la liste des MOT pour les toxines	Pour discussion
2.3	120'	Critères d'appartenance à la liste des MOT pour les virus	Pour discussion
2.4		Elargissement à d'autres micro-organismes pathogènes ?	Pour discussion
2.5		Critères de répartition entre les annexes I et II de la liste des MOT	Pour discussion
3.	15'	Conclusion sur les dossiers thématiques	Pour adoption
4.	30'	Echange sur les auditions à conduire	Pour adoption
5.	15'	Echange sur l'ordre du jour de la prochaine réunion	Pour discussion/adoption
6.	5'	Conclusion de la première réunion	Pour adoption

Les durées sont mentionnées à titre indicatif.